Envoyé en préfecture le 21/01/2026
Reçu en préfecture le 21/01/2026
Publié le
ID : 022-212202139-20260120-01_20_01_2026-DE

COMMUNE DE PLOUËR SUR-RANCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2026

---

*L'an **deux mille vingt-six**, le **20 janvier** à **dix-neuf heures**, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le 15 janvier 2026, se sont réunis en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yann GODET, Maire.*

***Présents** : M. GODET, Mme DIUZET, M. ADAM, Mme BAUER, M. BERTAZZO, Mme GUGUEN, M. CIBERT, Mme MESLAY, M. ESTIENNE, M. CORMIER, Mme BORDEREAU, M. FLAUX, Mme BOVE, M. POSNIC, M. LECHIEN, M. DEL REAL CORRAL, M. MARQUOIS, M. GUICHARD, Mme VILBOU et M. de BODMAN*

***Absents** : Mme CHEVAILLIER, M. STAERCK et Mme LE PIVER*

***Excusés** : Mme SCHNEIDER, M. LETISSIER, Mme LIGUET et Mme LEMOINE,*

***Pouvoirs** : Mme SCHNEIDER donne pouvoir à M. BERTAZZO*
M. LETISSIER donne pouvoir à M. ADAM
Mme LIGUET donne pouvoir à Mme MESLAY
Mme LEMOINE donne pouvoir à M. CORMIER

***Nombre de membres du conseil municipal présents ou représentés** : 24 sur 27*
Le quorum étant atteint – 20 membres du Conseil Municipal présents - celui-ci peut valablement délibérer.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Mme MESLAY est désignée à l'unanimité des membres présents, secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance de Conseil Municipal en date du 18 décembre 2025 est adopté à l'unanimité.

1. Budget principal de la commune 2025: reprise de subventions dans le cadre de la journée complémentaire

Vu le budget principal de la Commune voté le 25 février 2025,

En cette fin d'année budgétaire 2025 et dans le cadre de la journée complémentaire, il convient d'opérer quelques mouvements de crédits en sections de fonctionnement et d'investissement du budget principal de la Commune.

Envoyé en préfecture le 21/01/2026
Reçu en préfecture le 21/01/2026
Publié le
ID : 022-212202139-20260120-01_20_01_2026-DE

Il a été proposé de procéder aux virements de crédits suivants :

Section de fonctionnement :

- augmenter les crédits de recettes de fonctionnement de 642.50 € inscrits sur le compte 777 « recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat» au chapitre 042
- augmenter de 642.50 € le compte 023 « virement à la section d'investissement» en dépenses

Section d'investissement :

- augmenter les crédits de recettes d'investissement de 142.50 € inscrits sur le c/13912 « subvention d'investissement actifs amortissable de la Région » amortissement du chapitre 040
- augmenter de 500 € les crédits du compte 13938 « subvention d'investissement actifs amortissables sur d'autres fonds » du chapitre 040 en dépenses d'investissement
- augmenter les crédits du compte 021 « virement de la section de fonctionnement » de 642.50 € en recette d'investissement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ÉMET un avis favorable sur les écritures budgétaires suivantes :**

Section de fonctionnement :

- augmenter les crédits de recettes de fonctionnement de 642.50 € inscrits sur le compte 777 « recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat» au chapitre 042
- augmenter de 642.50 € le compte 023 « virement à la section d'investissement» en dépenses

Section d'investissement :

- augmenter les crédits de recettes d'investissement de 142.50 € inscrits sur le c/13912 « subvention d'investissement actifs amortissable de la Région » amortissement du chapitre 040
- augmenter de 500 € les crédits du compte 13938 « subvention d'investissement actifs amortissables sur d'autres fonds » du chapitre 040 en dépenses d'investissement
- augmenter les crédits du compte 021 « virement de la section de fonctionnement » de 642.50 € en recette d'investissement.

- **AUTORISE Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires et à signer toutes les pièces relatives à ces écritures budgétaires.**

Pour extrait conforme, le 21 janvier 2026

Le Maire,
Yann GODET

MAIRIE DE PLOUER-SUR-RANCE (Côtes-d'Armor)

La secrétaire de séance,
Solenn MESLAY